

M. BENNETT : Je désire obtenir des renseignements relativement à d'autres dépenses faites dans cette partie du pays. Je dois dire au ministre que, depuis la chute du ministère Ross dans l'Ontario, c'est le seul port de la baie Georgienne où ces harpies peuvent satisfaire leur voracité. Elles demandent au gouvernement fédéral la pitance qu'elles ont reçue des autorités provinciales des années durant. J'avertis le ministre, de se défier de la multitude de personnes rapaces qui vivent près de cet endroit de la baie.

A la page P-96 du rapport de l'auditeur général, je trouve les paiements faits au steamer "Séguin", \$9,133.28. Pourquoi s'est-on servi du "Séguin" ?

M. BRODEUR : Pour les travaux de construction en aval de Québec.

M. BENNETT : Pour l'avantage de la population de cette partie du pays et afin que les journaux de là-bas les reproduisent, je vais citer les items de ce compte, afin de démontrer avec quelle générosité le département traite le propriétaire du "Séguin" qui est un partisan dévoué de nos adversaires. Le "Séguin" fit ce voyage et l'Etat dépensa \$9,133.28 pour ce bateau. Nos généreux gouvernants firent les dépenses suivantes :

Wm Doyle, Québec, divers articles de quincaillerie, \$77.34 ; F. X. Drolet, Québec, divers travaux de fonderie, appareils vaporifères, réparations, etc., \$1,615.93 ; compagnie d'électricité Lavoie, Québec, remplissage du communicateur d'une dynamo, \$50 ; compagnie Martineau, Québec ; ustensiles de cuisine et articles pour la table, \$79.60 ; P. E. Perrault, Québec, extincteurs chimiques, 6 à \$14, \$84 ; compagnie d'électricité Slade, Québec, nouvel appareil électrique en remplacement de l'ancien trop vieux et défectueux, etc., etc., \$349.95 ; Terreau et Racine, Québec, un fourneau, \$157.50 ; main-d'œuvre, 29 heures $\frac{1}{4}$ à 30 cents, \$166.28 ; usage du bateau, \$2,500.

Je puis dire au ministre qu'il s'est montré fort généreux envers son ami Miller, de Parry-Sound, libéral marquant et propriétaire de ce bateau. Il a fait poser à bord un appareil d'éclairage à l'électricité et jusqu'à un poêle et a regarni la cambuse d'ustensiles de cuisine, etc. Qu'a-t-on fait du vieux poêle ?

M. BRODEUR : J'avoue à l'honorable député que je ne connais pas grand-chose au sujet du "Séguin", si ce n'est que ce vaisseau a servi à des travaux de construction en aval de Québec. Le sous-ingénieur m'apprend que le département a reçu un rapport proposant de faire subir ces réparations au bateau afin de le mettre en état de servir à l'usage auquel on le destinait, et il a ordonné l'exécution de ces travaux. On m'apprend aussi qu'au retour, on enleva du bateau tout ce qu'il était possible d'enlever.

M. NORTHRUP : Est-ce la coutume du département de rechercher les bateaux les moins convenables afin d'avoir l'occasion de faire des réparations et des dépenses ?

M. BRODEUR : Il n'est pas toujours facile de se procurer des bateaux et il faut, parfois, se contenter de ceux qui ne sont pas les plus propres à l'usage auquel on les destine. On me dit que le "Séguin" était un assez bon bateau.

M. FOWLER : Le ministre veut-il nous dire pourquoi il a été nécessaire de payer \$1,615.93 au sieur Drolet ?

M. BRODEUR : Il semble que c'est pour des réparations faites au bateau. Celui-ci servait de temps à autre à des travaux très difficiles dans le bas du golfe. Ce n'était peut-être pas le meilleur bateau à employer en aval de Québec et il est probable qu'il a été nécessaire de lui faire subir des réparations.

M. FOWLER : Ce fourneau semble avoir coûté fort cher, \$157.50, sans compter neuf à dix dollars pour le posage.

M. BRODEUR : J'apprends qu'il y avait parfois jusqu'à 50 hommes à bord et que ce fourneau était nécessaire pour les fins culinaires. Les hommes étaient employés à des travaux de construction en aval de Québec.

M. BENNETT : Le député de Parry-Sound (M. Watson) a-t-il conseillé au département de se servir de ce bateau ?

M. BRODEUR : Non, personne ne nous a conseillé de nous servir de ce bateau en particulier.

M. NORTHRUP : Quelle espèce de fourneau était-ce ? Il me vient à l'idée que c'était peut-être un poêle dont on se servait pour faire fondre la glace.

M. BRODEUR : Je crois que c'était un gros fourneau de cuisine dont on avait besoin pour préparer les mets destinés à un grand nombre de personnes.

M. BENNETT : Pendant combien de temps s'est-on servi de ce bateau ?

M. BRODEUR : Pendant toute la saison.

M. TAYLOR : Je voudrais savoir du ministre pourquoi il a besoin cette année de la même somme que l'an dernier ? Il demande l'ouverture d'un crédit de \$395,000 pour les dépenses de neuf mois et, l'an dernier, il s'est contenté de \$435,000 pour tout l'exercice. On a dépensé \$222,000 pour le steamer "Arctic". Se propose-t-il d'équiper un autre "Arctic", cette année ?

M. BRODEUR : Si nous demandons relativement plus, c'est parce qu'il y a un autre vaisseau auquel le crédit de l'an dernier ne se rapportait pas. Le steamer "Arctic" n'était pas compris dans les prévisions du dernier exercice. Je dois dire à l'hono-